



## : LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'enseignement du cinéma et de l'audiovisuel :  
Développe une pratique artistique, expressive et créative, expérimentale et technique qu'elle soit individuelle ou collective.

Conduit à l'appropriation progressive d'une culture cinématographique et audiovisuelle par la découverte d'œuvres et de documents replacés dans leur contexte historique, technique, économique et esthétique.

## : LES ENSEIGNEMENTS

### **En seconde :**

3 heures d'enseignement hebdomadaire permettent d'aborder :

- la théorie et la notion de cadre / de plan (l'histoire du cinéma)

- la pratique : petits exercices de tournage sur une thématique abordée (souvent «à la manière de ...») afin de maîtriser les techniques de base liées à la manipulation du matériel de tournage.

Les élèves ont également la possibilité de rencontrer des professionnels (scénaristes, cadreurs, réalisateurs) et d'assister à des festivals (Festival d'Auch). Ils disposent de billets de cinéma gratuits à l'ABC.

### **En première :**

· L'option facultative : elle concerne les séries ES et S, 3 heures par semaine.

- théorie : histoire du cinéma et techniques cinématographiques à travers les genres majeurs, mouvements cinématographiques, le scénario, le son.

- pratique : ateliers de programmation et de réalisation de courts-métrages (fiction, documentaire) avec des intervenants professionnels.

· L'enseignement de spécialité : série L uniquement 5 heures par semaine.

- théorie : histoire du cinéma et techniques cinématographiques à travers les genres majeurs, mouvements cinématographiques, le scénario, le son.

- pratique : réalisation d'un court-métrage à partir de contraintes techniques et thématiques avec intervenants professionnels.

Les élèves participent à un festival (Clermont-Ferrand, Poitiers).

### **En terminale**

· L'option facultative : les séries ES et S, 3 heures par semaine.

- L'épreuve du bac repose sur une articulation étroite entre pratique artistique et approche culturelle. Les élèves réalisent un court-métrage d'une durée de 10 minutes, ils sont accompagnés par des intervenants professionnels. Ils doivent constituer un dossier basé sur des documents de travail et des questions théoriques.

· L'enseignement de spécialité : série L uniquement : 5 heures par semaine, coefficient 6 au baccalauréat (coefficient 3 pour l'oral et coefficient 3 pour l'écrit)

- théorie : la notion de montage. Travail autour des films au programme et autour de leur réalisateur.

- pratique : tournage et montage (présence et conseils d'intervenants professionnels) en perspective de la réalisation présentée à l'oral.

Les élèves participent à un festival (Cinélatino à Toulouse).

## : LE PROFIL DES CANDIDATS

Les élèves entrant en seconde CIAV au lycée des Arènes sont sélectionnés sur dossier et sur entretien. Le mode de sélection prend en compte les résultats scolaires, la motivation et l'engouement des élèves pour le cinéma.

## : LES POURSUITE D'ÉTUDES

### **En post-bac :**

Les élèves de CIAV peuvent candidater à l'entrée en BTS métiers de l'audiovisuel, poursuivre l'enseignement cinéma en classe préparatoire, aller à l'université...

## : LES ENSEIGNEMENTS

### **en classe de seconde**

3h d'enseignements hebdomadaires théoriques et pratiques

### **en classe de première**

option facultative (série ES, S) : 3h hebdomadaire  
enseignement de spécialité (série L) : 5h hebdomadaire

### **en classe de terminale**

option facultative (série ES, S) : 3h hebdomadaire  
enseignement de spécialité (série L) : 5h hebdomadaire